



**ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DES ALPES**  
**30 NOVEMBRE 2024 A SISTERON**

**Formulaire à remplir et à renvoyer au District, avant le 28 novembre 2024**

**ABSENCE**

Je soussigné(e) Madame / Monsieur .....

Président(e) du club .....

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

**POUVOIR**

**Option 1 : représentation par un licencié de mon club**

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,  
Madame / Monsieur .....  
afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer à l'élection du Comité  
de Direction du District et à l'élection de la délégation de District pour l'Assemblée Générale de la Ligue

OU

**Option 2 : représentation par un licencié d'un autre club**

En mon absence, je donne pouvoir à  
Madame / Monsieur .....  
licencié(e) du club ..... et représentant ce club,  
afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer à l'élection du Comité  
de Direction du District et à l'élection de la délégation de District pour l'Assemblée Générale de la Ligue

Fait à ..... Le

NOM ET SIGNATURE  
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB  
du Président qui donne le pouvoir

**12.3 - Représentants des Clubs**

*Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts. Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.*

*Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 5 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.*